



POMME DE TERRE

NOUVELLES VARIETES
PROPOSEES A L'INSCRIPTION SUR LA LISTE A
DU CATALOGUE OFFICIEL FRANÇAIS

RESULTATS DE VALEUR AGRONOMIQUE,
TECHNOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE
OBTENUS DANS LE CADRE DE L'EXPERIMENTATION DU CTPS

GEVES
25, rue Georges Morel
CS 90024
49071 BEAUCOUZE Cedex France
Tél. 33 (0)2 41 22 86 00 - Fax 33 (0)2 41 22 86 01

<http://www.geves.fr>

Section CTPS du 23/01/2026

NATURE DES ELEMENTS FOURNIS

Dans ce document, vous trouverez la liste des **variétés proposées à l'inscription sur la liste A** du catalogue officiel français¹ à la date de parution du document et les principaux résultats VATE (Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale) obtenus lors des examens d'inscription.

Cette proposition d'inscription émane du Comité Technique Permanent de la Sélection des plantes cultivées (CTPS), comité composé d'experts nommés par le Ministère chargé de l'Agriculture et issus des différentes familles professionnelles : recherche publique, sélectionneurs, producteurs de semences, instituts techniques agricoles, agriculteurs, industriels, consommateurs...

L'inscription des variétés sera actée par la publication au Journal Officiel d'un arrêté du Ministère chargé de l'Agriculture.

Ces variétés ont été évaluées au sein du réseau du CTPS, réseau géré par le Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés et des Semences (GEVES) et auquel participent l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), les obtenteurs, les Instituts Techniques, le GEVES, des coopératives et négoce agricoles ainsi que d'autres acteurs des filières.

Pour être proposée à l'inscription, une variété nouvelle doit répondre aux règles de décision formalisées dans les règlements techniques d'inscription. Ces règles visent à inscrire des variétés apportant un progrès par rapport à celles actuellement disponibles sur le marché.

Les variétés présentées dans ce document ont été jugées selon le règlement technique en vigueur l'année du dépôt de la demande d'inscription, soit l'année correspondant à la première année des résultats figurant dans les tableaux ci-après.

Les résultats figurant ci-après reflètent les conditions agroclimatiques des années considérées. Pour d'autres années et d'autres conditions de production, ils seraient ou pourraient être sensiblement différents. Pour les résistances vis-à-vis des maladies, les résultats ne peuvent s'appliquer que pour les races et conditions d'infestation des maladies prises en compte à l'époque des tests.

L'ensemble des résultats qui figurent dans la présente publication ne peut servir de garantie de résultat.

Ces données, acquises lors des essais conduits pour l'inscription, seront précisées ou actualisées par les études de post-inscription réalisées en particulier par les Instituts Techniques Agricoles (ARVALIS-Institut du Végétal, FN3PT, ITAB...).

* * *

Toute reprise de ces données pour publication doit clairement indiquer :

- qu'elles ont été obtenues dans le cadre de l'expérimentation du CTPS,
- leur source en faisant figurer « **Source CTPS/GEVES** » (*notamment sur les tableaux ou figures dans lesquels les résultats sont repris*),
- leur caractère dépendant des conditions et années d'expérimentation,
- ainsi que, le cas échéant, la nature du recalcul effectué à partir des données CTPS/GEVES.

¹ Les variétés de la liste A peuvent être multipliées et commercialisées en France et, après accès au Catalogue Commun des variétés des espèces agricoles, dans les autres pays de l'Union Européenne.

SOMMAIRE

LÉGENDES ET NATURE DES DOCUMENTS FOURNIS.....	3
LISTE DES VARIETES DE POMME DE TERRE PROPOSEES A L'INSCRIPTION SUR LA LISTE A EN JANVIER 2026.....	6
POMME DE TERRE VARIETES DE CONSOMMATION.....	7
CARACTERISTIQUES DES NOUVEAUTES 2026 AU CATALOGUE FRANÇAIS EN POMME DE TERRE DE CONSOMMATION.....	8
FICHES VARIETALES	9

LÉGENDES ET NATURE DES DOCUMENTS FOURNIS

1. Liste A

La liste A du catalogue français comprend les variétés qui ont subi avec succès les épreuves de Distinction-Homogénéité-Stabilité (DHS) et celles de Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale (VATE) du CTPS. Elles peuvent être multipliées et commercialisées en France et, après accès au Catalogue Commun des variétés des espèces agricoles, dans les autres pays de l'Union Européenne.

2. Nature des éléments fournis

Dans ces tableaux figurent les variétés n'ayant pas encore fait l'objet d'une publication au Journal Officiel, suite aux propositions d'inscription sur la liste A, transmises par le CTPS au Ministère chargé de l'Agriculture. Ces tableaux ont été établis à partir des éléments recueillis par le GEVES au cours des expérimentations CTPS officielles, préalables à l'inscription des variétés.

Les appréciations issues des deux années d'expérimentation CTPS sont susceptibles d'être sensiblement modifiées dans les années qui suivent l'inscription (expérimentation de post-inscription).

3. Epreuves VATE : dispositif expérimental et règles d'admission

Les variétés sont évaluées au sein d'un réseau d'essais multipartite auquel participent le GEVES, l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement), des établissements de sélection, ARVALIS - Institut du Végétal, des coopératives agricoles et d'autres acteurs de la filière.

L'admission d'une variété est fonction de son rendement observé dans les essais pendant les 2 années des évaluations d'inscription, il doit être égal ou supérieur à un seuil. Seuil fixé par la classe de qualité technologique de la variété, et modulé par son comportement vis-à-vis des bioagresseurs et autres facteurs de régularité du rendement.

4. Légendes

4.1. Rendement

Résultats obtenus selon le protocole CTPS sur un réseau d'essais auquel participent l'INRAE, le GEVES, les établissements de sélection, et ARVALIS – Institut du végétal.

4.2. Calibrage

Ce caractère a été noté en tenant compte dans la récolte des divers essais de la proportion de tubercules de gros calibres (supérieurs à 60 mm) comparativement à des témoins de référence.

4.3. Qualité

La **qualité culinaire** des variétés (texture, délitement à la cuisson, noircissement après cuisson) a été appréciée selon les méthodes mises au point par le groupe de travail « Etude de la qualité de la pomme de terre » de l'EAPR (Association Européenne pour la Recherche sur la Pomme de terre) et ARVALIS – Institut du végétal.

Les variétés sont classées compte-tenu principalement de leur degré de délitement, de la fermeté de leur chair et de leur farinosité, dans les groupes A, B, C, ou D.

Les variétés de consommation à chair ferme appartiennent presque toutes au groupe A, parfois au groupe A-B ; les variétés de consommation appartiennent surtout au groupe B, plus rarement aux groupes A, A-B, B-C ou C ; les variétés féculières sont presque uniquement du groupe D.

La **teneur en matière sèche** a été déterminée par la méthode densimétrique.

La **coloration à la friture** des variétés a été plus particulièrement jugée selon leur aptitude à une transformation en chips.

4.4. Repos végétatif

La durée du repos végétatif a été appréciée comparativement à une série de témoins de référence.

4.5. Sensibilité aux parasites et aux accidents physiologiques

Les sensibilités ont été notées, par comparaison à une gamme de variétés témoins présentant divers degrés de sensibilité. Notation selon l'échelle : 1 = très sensible, 9 = très peu sensible ;

4.6. Valeur environnementale

Attribution de bonifications ou pénalités en fonction de la réduction ou l'augmentation potentielle du nombre de traitements fongicides (estimée en fonction de la sensibilité au mildiou du feuillage et au mildiou du tubercule), et d'une bonification pour les variétés possédant la double résistance aux nématodes à kyste (G. rostochiensis Ro 1-4 et à G. pallida Pa 2-3). La valeur environnementale est notée de -2 (très faible) à +8 (très forte).

4.7. Mentions Agroécologie

Mentions attribuées aux variétés qui cumulent des niveaux de performance intéressants pour l'agroécologie. Les critères pris en compte pour l'obtention d'une mention Agroécologie portent d'une part sur la résistance à des pathogènes en vue de réduire l'utilisation des pesticides et d'autre part sur des critères de conservation pouvant permettre une économie de consommation énergétique. Les critères et les niveaux d'exigences varient en fonction de l'usage des pommes de terre, c'est pourquoi elle est déclinée en trois mentions :

- Mention Agroécologie - Conservation (C) : basée sur le mildiou du feuillage, le mildiou du tubercule, les nématodes à kystes, le virus Y, l'aptitude à la conservation, la résistance à l'égermage et la durée de repos végétatif. Cette mention peut être attribuée à toutes les variétés de consommation qui répondent aux exigences vis-à-vis de ces critères.

- Mention Agroécologie - Primeur (P) : basée sur le mildiou du feuillage, les nématodes à kystes et le virus Y. Cette mention peut être attribuée aux variétés de consommation précoces (avec une note de précocité de maturation de 7-8 ou 8 ou 8-9 ou 9) qui répondent aux exigences vis-à-vis de ces critères.

- Mention Agroécologie - Fécule (F) : basée sur le mildiou du feuillage, le mildiou du tubercule, les nématodes à kystes, le virus Y et la résistance à l'égermage. Cette mention peut être attribuée à toutes les variétés féculières qui répondent aux exigences vis-à-vis de ces critères.

- (*) INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
GEVES : Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés et des Semences

**Liste des variétés de Pomme de terre
proposées à l'inscription sur la liste A en janvier 2026**

Catégorie / Dénomination	Rubrique	Mention	Code dossier CTPS	Référence de l'obteneur	Obteneur	Responsable
						du maintien

Consommation :

FINELINE	Chair Ferme	-	77713	245-11-1	Grocep	Grocep
MAUD	-	-	77718	SW 14-8034	Lantmännen SW Seed BV	Agrico B.A.
DODGE	-	Agroécologie Conservation	77670	G 14 TT 030006	Germicopa Breeding	Germicopa Breeding
VINDIKA	Chair Ferme	-	77648	E 12-42-89	Böhm-Nordkartoffel Agrarproduktion GmbH & Co. OGH	Europlant France Sarl

Pomme de terre

Variétés de Consommation

Caractéristiques des nouveautés 2026 au Catalogue français en pomme de terre de consommation

Variétés	Année d'inscription	Obtenteur	Catégorie	Précocité de maturation	Tubercule					Qualité				Maladies et accidents physiologiques										Valeur Environnementale	Mention Agroécologie	Indice de rendement - % Témoin		
					Peau	Chair	Forme	Régularité	Yeux	Grosueur	Groupe culinaire	Matière sèche	Coloration à la friture	Conservation	Mildiou du feuillage	Mildiou du tubercule	Gale commune	Virus			Egermage	Repos végétatif	Taches de rouille				Nématodes à kystes PA2-3	Nématodes à kystes RO1-4
																		X	A	Y								
DODGE	2026	Germicopa Breeding	C	5	J	JP	O à Oa	7	7	7	B	4	5	7	8	3	8	S	R	6	4	7	-	2	3	6	C	122.3
FINELINE	2026	Grocep	CHF	8	J	JP	Oa à All	7	9	2	A	1	2	8	3	6	8	S	R	4	1	7	-	2	2	0	-	88.6
MAUD	2026	Lantmännen SW Seed BV	C	7-8	J	JP	O à Oa	8	8	5	A	3	3	7	3	4	7	S	S	7	1	6	-	1	2	0	-	105.2
VINDIKA	2026	Böhm-Nordkartoffel Agrarproduktion	CHF	7	J	JF	O à Oa	8	8	5	A	4	4	7	5	1	6	S	S	6	3	4	-	7	9	2	-	103.0

Indice de rendement : (Bintje + Désirée + Charlotte + Monalisa) / 4 = 100

Les caractères sont notés de 1 à 9 : 1 = tardive, faible, sensible ou défavorable pour le caractère ; 9 = précoce, élevé, résistant ou favorable pour le caractère. Pour les virus X, A : S = Sensible, R = Résistant. Pour les nématodes 0 à 6 : Sensible ; 7 : Assez résistant ; 8 et 9 : Résistant

Catégorie : Cf = consommation à chair ferme ; C = Consommation

Peau : J = Jaune ; Rp = Rouge pâle

Chair : J = Jaune ; Jp = Jaune pâle ; Jf = Jaune foncé ; C = Crème

Egermage = Caractérisation de la vitesse de vieillissement physiologique (Capacité des plants à réémettre des germes, des tiges et des tubercules après conservation à température élevée et égermage successifs)

Repos végétatif noté de 2 (très court) à 8 (très long)

Forme : O = oblong ; Oc = Oblong court ; Oa = Oblong allongé ; All = Allongé

Groupe culinaire (texture) : classement de A (défillement très faible ou nul ; faible farinosité ; homogène) à D (défillement très élevé ; forte farinosité ; hétérogène)

Valeur environnementale : Attribution de bonifications ou pénalités en fonction de la réduction ou l'augmentation potentielle du nombre de traitements fongicides (estimée en fonction de la sensibilité au mildiou du feuillage et au mildiou du tubercule), et d'une bonification pour les variétés possédant la double résistance aux nématodes à kyste (G. rostochiensis Ro 1-4 et à G. pallida Pa 2-3).

La valeur environnementale est notée de -2 (très faible) à +8 (très forte).

Mention Agroécologie : mention attribuée aux variétés qui cumulent des niveaux de performance intéressants pour l'agroécologie. Les critères et niveaux d'exigence sont dépendant de l'usage : C - Conservation, P - Primeur, F - Fécule

Fiches Variétales

3		POMME DE TERRE DODGE	
Nom botanique du taxon		: <i>Solanum tuberosum</i>	
Obtenteur		: Germicopa Breeding	
Mainteneur		: Germicopa Breeding	
Catégorie		: Consommation	
Référence de l'obtenteur		: G 14 TT 030006	
Numéro CTPS		: 77670	
Année et liste d'inscription au catalogue officiel français		: 2026, liste A	
CARACTÈRES CULTURAUX ET D'UTILISATION			
Caractère		Niveau d'expression	
Maturité :		5 - Moyenne	
Rendement observé : (en % du témoin officiel)	Années d'expérimentations :	2025 et 2024	
	Nombre d'essais :	12	
	Témoin (T) :	(Bintje + Désirée + Charlotte + Monalisa) / 4	
	Valeur de T :	55.26 T/ha	
	Rendement :	122.3% de T (67.57 T/ha)	
Calibrage :	Proportion de gros tubercules :	7 - Forte	
Qualité :	Tenue à la cuisson :	Assez bonne à bonne	
	Groupe culinaire :	B	
	Noircissement après cuisson :	Nul	
	Aptitude à la conservation :	7 - Bonne	
	Teneur en matière sèche :	4 - Assez faible	
	Coloration à la friture :	5 - Moyenne	
Repos végétatif :		7 - Long	
Sensibilité aux parasites :	Mildiou du feuillage :	8 - Peu sensible à très peu sensible	
	Mildiou du tubercule :	3 - Sensible	
	Gale commune :	8 - Peu sensible à très peu sensible	
	Virus X :	S - Sensible	
	Virus A :	R - Résistant	
	Virus Y :	6 - Assez peu sensible	
	Nématode RO 1-4 :	3 - Sensible	
	Nématode PA 2-3 :	2 - Sensible	
Défauts internes du tubercule :	Taches de rouille :	-	
	Coeur creux :	-	
	Taches cendrées :	Sensible	
Sensibilité à l'égermage :		4 - Assez sensible	
Sensibilité aux chocs :		Assez sensible aux chocs	
Valeur environnementale :		6 - Forte à très forte	
	Mildiou du feuillage et du tubercule	Bonus/Malus : 6	
	Nématode RO 1-4 et PA 2-3	Bonus/Malus : 0	
Mention Agroécologie :		Conservation	

1		POMME DE TERRE FINELINE	
Nom botanique du taxon	:	<i>Solanum tuberosum</i>	
Obtenteur	:	Grocep	
Mainteneur	:	Grocep	
Catégorie	:	Consommation à chair ferme	
Référence de l'obteneur	:	245-11-1	
Numéro CTPS	:	77713	
Année et liste d'inscription au catalogue officiel français	:	2026, liste A	
CARACTÈRES CULTURAUX ET D'UTILISATION			
Caractère		Niveau d'expression	
Maturité :		8 - Précoce	
Rendement observé : (en % du témoin officiel)	Années d'expérimentations :	2025 et 2024	
	Nombre d'essais :	12	
	Témoin (T) :	(Bintje + Désirée + Charlotte + Monalisa) / 4	
	Valeur de T :	56.78 T/ha	
	Rendement :	88.6% de T (50.33 T/ha)	
Calibrage :	Proportion de gros tubercules :	2 - Faible à très faible	
Qualité :	Tenue à la cuisson :	Très bonne	
	Groupe culinaire :	A	
	Noircissement après cuisson :	Nul	
	Aptitude à la conservation :	8 - Bonne à très bonne	
	Teneur en matière sèche :	1 - Très faible	
	Coloration à la friture :	2 - Foncée à très foncée	
Repos végétatif :		7 - Long	
Sensibilité aux parasites :	Mildiou du feuillage :	3 - Sensible	
	Mildiou du tubercule :	6 - Assez peu sensible	
	Gale commune :	8 - Peu sensible à très peu sensible	
	Virus X :	S - Sensible	
	Virus A :	R - Résistant	
	Virus Y :	4 - Assez sensible	
	Nématode RO 1-4 :	2 - Sensible	
	Nématode PA 2-3 :	2 - Sensible	
Défauts internes du tubercule :	Taches de rouille :	-	
	Coeur creux :	-	
	Taches cendrées :	-	
Sensibilité à l'égermage :		1 - Très sensible	
Sensibilité aux chocs :		Assez Sensible aux chocs	
Valeur environnementale :		0 - Faible	
	Mildiou du feuillage et du tubercule	Bonus/Malus : 0	
	Nématode RO 1-4 et PA 2-3	Bonus/Malus : 0	
Mention Agroécologie :		-	

2		POMME DE TERRE MAUD	
Nom botanique du taxon	:	<i>Solanum tuberosum</i>	
Obtenteur	:	Lantmännen SW Seed BV	
Mainteneur	:	Agrico B.A.	
Catégorie	:	Consommation	
Référence de l'obtenteur	:	SW 14-8034	
Numéro CTPS	:	77718	
Année et liste d'inscription au catalogue officiel français	:	2026, liste A	
CARACTÈRES CULTURAUX ET D'UTILISATION			
Caractère		Niveau d'expression	
Maturité :		7-8 - Précoce à demi-précoce	
Rendement observé : (en % du témoin officiel)	Années d'expérimentations :	2025 et 2024	
	Nombre d'essais :	12	
	Témoin (T) :	(Bintje + Désirée + Charlotte + Monalisa) / 4	
	Valeur de T :	55.26 T/ha	
	Rendement :	105.2% de T (58.11 T/ha)	
Calibrage :	Proportion de gros tubercules :	5 - Moyenne	
Qualité :	Tenue à la cuisson :	Très bonne	
	Groupe culinaire :	A	
	Noircissement après cuisson :	Nul	
	Aptitude à la conservation :	7 - Bonne	
	Teneur en matière sèche :	3 - Faible	
	Coloration à la friture :	3 - Foncée	
Repos végétatif :		6 - Assez long	
Sensibilité aux parasites :	Mildiou du feuillage :	3 - Sensible	
	Mildiou du tubercule :	4 - Assez sensible	
	Gale commune :	7 - Peu sensible	
	Virus X :	S - Sensible	
	Virus A :	S - Sensible	
	Virus Y :	7 - Peu sensible	
	Nématode RO 1-4 :	2 - Sensible	
	Nématode PA 2-3 :	1 - Sensible	
Défauts internes du tubercule :	Taches de rouille :	-	
	Coeur creux :	-	
	Taches cendrées :	-	
Sensibilité à l'égermage :		1 - Très sensible	
Sensibilité aux chocs :		Assez sensible aux coups de pouces et Sensible aux chocs de type fracture	
Valeur environnementale :		0 - Faible	
	Mildiou du feuillage et du tubercule	Bonus/Malus : 0	
	Nématode RO 1-4 et PA 2-3	Bonus/Malus : 0	
Mention Agroécologie :		-	

4		POMME DE TERRE VINDIKA	
Nom botanique du taxon	: <i>Solanum tuberosum</i>		
Obtenteur	: Böhm-Nordkartoffel Agrarproduktion GmbH & Co. OGH		
Mainteneur	: Europlant France Sarl		
Catégorie	: Consommation à chair ferme		
Référence de l'obtenteur	: E 12-42-89		
Numéro CTPS	: 77648		
Année et liste d'inscription au catalogue officiel français	: 2026, liste A		
CARACTÈRES CULTURAUX ET D'UTILISATION			
Caractère		Niveau d'expression	
Maturité :	7 - Demi-précoce		
Rendement observé : (en % du témoin officiel)	Années d'expérimentations :	2025 et 2024	
	Nombre d'essais :	12	
	Témoin (T) :	(Bintje + Désirée + Charlotte + Monalisa) / 4	
	Valeur de T :	56.78 T/ha	
	Rendement :	103% de T (58.49 T/ha)	
Calibrage :	Proportion de gros tubercules :	5 - Moyenne	
Qualité :	Tenue à la cuisson :	Très bonne	
	Groupe culinaire :	A	
	Noircissement après cuisson :	Nul	
	Aptitude à la conservation :	7 - Bonne	
	Teneur en matière sèche :	4 - Assez faible	
	Coloration à la friture :	4 - Assez foncée	
Repos végétatif :	4 - Assez court		
Sensibilité aux parasites :	Mildiou du feuillage :	5 - Moyennement sensible	
	Mildiou du tubercule :	1 - Très sensible	
	Gale commune :	6 - Assez peu sensible	
	Virus X :	S - Sensible	
	Virus A :	S - Sensible	
	Virus Y :	6 - Assez peu sensible	
	Nématode RO 1-4 :	9 - Résistant	
	Nématode PA 2-3 :	7 - Assez résistant	
Défauts internes du tubercule :	Taches de rouille :	-	
	Coeur creux :	-	
	Taches cendrées :	-	
Sensibilité à l'égermage :	3 - Sensible		
Sensibilité aux chocs :	Peu sensible		
Valeur environnementale :	2 - Moyenne		
	Mildiou du feuillage et du tubercule	Bonus/Malus : 1	
	Nématode RO 1-4 et PA 2-3	Bonus/Malus : 1	
Mention Agroécologie :	-		

